

## Métiers de la Formation, de la Santé et du Travail social

# Démarches éducatives en prévention des risques : risques sanitaires, risques industriels

RESPONSABLE : MICHEL VIAL, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION,  
HABILITÉ À DIRIGER DES RECHERCHES

## Présentation générale

Ce D.U. prépare aux métiers de préventeur de risques. Il se propose d'élargir les compétences et la culture des étudiants afin de leur permettre d'élaborer un projet professionnel dans les métiers de la prévention des risques sanitaires et des risques industriels. Il met l'accent sur la fonction Formation et la dimension Evaluation dans les pratiques du préventeur de risques. Ce diplôme de niveau Bac +2 peut éventuellement ouvrir l'accès à des formations qualifiantes de niveau 2 et 3 du cycle universitaire (Licence puis Master).

## Objectifs de la formation

- ▶ Fournir aux étudiants les données, les informations et les savoirs nécessaires à la compréhension des pratiques professionnelles dans le cadre des institutions.
- ▶ Fournir les moyens, les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires à l'élaboration d'un projet professionnel dans le champ de la formation et de la prévention des risques. Les étudiants seront conduits à réinvestir dans la formation leur propre expérience et celle des autres professionnels (à l'occasion des stages notamment).
- ▶ Permettre un entraînement méthodologique :
  - à la lecture, la compréhension des textes et écrits sociaux, théoriques, informatifs dans le champ de la formation et des sciences humaines en général.
  - à la production, à l'élaboration et à l'écriture de textes, de documents, d'articles, de rapports et de mémoires facilitant la compréhension et la mise en œuvre de pratiques professionnelles.

Cette formation se veut en prise directe avec les situations professionnelles et avec les expériences des praticiens. Elle doit donc permettre à chacun :

- ▶ une approche lucide des pratiques professionnelles et de leur inscription dans l'environnement social et institutionnel ;
- ▶ une utilisation et une lecture des outils conceptuels et des textes nécessaires à l'interprétation, à l'analyse et à la compréhension des pratiques professionnelles ;
- ▶ d'être producteur de textes, de dispositifs, d'écrits pour se situer, à terme, comme auteur dans le cadre de son métier.

## Les unités d'enseignement (UE)

Nb de crédits	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Durée
6	• UE1 : Analyse de l'environnement professionnel . . . . .	.36 h
6	• UE2 : Déterminants institutionnels et cadre réglementaire . . . . .	.36 h
6	• UE3 : Modéliser les situations de travail . . . . .	.36 h
6	• UE4 : Le préventeur, un éducateur et un formateur . . . . .	.36 h
6	• UE5 : Les outils de la prévention des risques professionnels . . . . .	.36 h
6	• UE6 : Le préventeur en posture d'évaluateur . . . . .	.36 h
6	• UE7 : Méthodologie de la communication et des nouvelles technologies . . . . .	.36 h
6	• UE8 : Méthodes de travail pour se former et apprendre . . . . .	.36 h
6	• UE9 : Accompagnement de l'expérience des stages . . . . .	.36 h
6	• UE10 : Méthodologies et pratiques d'évaluation des risques . . . . .	.36 h

## Présentation des unités d'enseignement

### ■ UE 1

#### Analyse de l'environnement professionnel

##### Objectifs

Connaissance des organisations.

##### Contenus

Approche socio-économique des organisations  
Implanter un système et le conduire  
Donneurs d'ordre : connaissance des « process »  
(des procédures de fabrication)  
Entreprises de maintenance

### ■ UE 2

#### Déterminants institutionnels et cadre réglementaire

##### Objectifs

Maîtriser le contenu des principaux textes réglementaires dans le cadre des missions de conseil, coordination et évaluation.

##### Contenus

Droit français et européen  
Droit du travail  
Droit de la sécurité sociale  
Manquement  
Le droit appliqué aux situations de travail  
La réglementation ICPE  
Les acteurs de la prévention et les institutions

### ■ UE 3

#### Modéliser les situations de travail

##### Objectifs

Utiliser différents modèles afin de formaliser un environnement, une situation de travail pour en évaluer les risques.

##### Contenus

Biologie humaine  
Psychologie du travail  
Conception des postes de travail  
Concepts de situation, d'activité et d'agir. La professionnalisation comme processus.  
Les compétences

### ■ UE 4

#### Le préventeur : un éducateur et un formateur

##### Objectifs

Agir en tant que préventeur en étant conscient de la dimension éducative et formative de sa pratique  
Monter des séquences de formation aux risques (initiation).

##### Contenus

Théories de l'apprentissage  
Modèles de la formation  
Conception de l'éducation

## ■ UE 5

### Les outils de la prévention des risques professionnels

#### Objectifs

Construire des outils pertinents pour effectuer un diagnostic et construire les réponses adaptées aux risques.

#### Contenus

Les moyens organisationnels de prévention : formels et informels  
Les moyens d'information : les audits ; l'observation ; le groupe de travail ; les moyens physiques  
Equipements individuels et systèmes de protection

## ■ UE 6

### Le préventeur en posture d'évaluateur

#### Objectifs

Maîtrise de méthodologies d'action par la mise en œuvre d'un processus d'évaluation

#### Contenus

Rapport à la norme : posture d'expert  
Rapport à la régulation : posture d'accompagnement

## ■ UE 7

### Méthodologie de la communication et des nouvelles technologies

#### Objectifs

Maîtriser les fondamentaux de la communication verbale et écrite  
Maîtriser les bases de l'outil informatique et connaître les logiciels

#### Contenus

Communication  
Gestion des conflits et négociation  
Utilisations d'outils informatiques  
Faire un CV, une notes de service, un rapport d'audit

## ■ UE 8

### Méthodes de travail pour se former et apprendre

#### Objectifs

Permettre aux étudiants d'envisager la poursuite d'une formation qualifiante de niveau universitaire

#### Contenus

Techniques de communication : expression verbale et communication non verbale  
Techniques d'écriture  
Techniques de lecture  
Normes bibliographiques  
Fiches de lecture

## ■ UE 9

### Accompagnement de l'expérience des stages

#### Objectifs

Préparer, réguler et exploiter les stages

#### Contenus

Analyses de cas de situations de risque  
Accident, incident et sécurité  
Fiabilité des systèmes de production  
Méthodes appliquées à la sécurité des procédés  
Connaissance des risques

## ■ UE 10

### Méthodologies et pratiques d'évaluation des risques

#### Objectifs

Elaborer des modèles d'action pertinents pour prévenir, diagnostiquer et répondre aux risques

#### Contenus

Analyses de cas de situations de risque  
Accident, incident et sécurité  
Fiabilité des systèmes de production  
Méthodes appliquées à la sécurité des procédés  
Connaissance des risques

## Conditions d'accès

- ▶ Recrutement sur dossier, éventuellement suivi d'un entretien complémentaire
- ▶ Les dossiers de candidature sont à retirer au secrétariat du Département des Sciences de l'Éducation de l'Université de Provence, 1 avenue de Verdun - 13410 Lambesc - Tél : 04 42 57 17 17 - Fax : 04 42 57 17 07
- ▶ **Les dossiers sont à retourner avant le 30 mai**

## Organisation et validation de la formation

- ▶ La formation est organisée sur la base d'une semaine par mois, sur 9 mois (d'octobre à juin)
- ▶ Les enseignements sont organisés sous forme de 5 modules capitalisables de 72 heures de cours (deux UE de 36 heures) représentant 360 heures d'enseignement réparties selon le programme ci-après.
- ▶ Les lieux et la durée des stages sont négociés avec l'étudiant en fonction de son statut
- ▶ La compensation au sein de chaque module d'enseignement se fait sans note éliminatoire.
- ▶ L'acquisition des modules d'enseignement ainsi que la délivrance du D.U. sont prononcées après délibération d'un jury comportant au moins un professionnel de la prévention des risques, deux universitaires et un formateur intervenant de IPSI (Ingénierie de Prévention Sanitaire et Industriel).
- ▶ Les enseignements de chaque module sont conçus comme complémentaires. La transversalité entre les UE est garantie par le fait que tous les enseignements s'appuient sur des échanges d'expérience et de savoirs référés à des situations rencontrées ou vécues par les étudiants, dans leur vie professionnelle antérieure ou dans les stages.

## Stages

Les stages auront pour objectif essentiel de faire travailler les étudiants dans les situations concrètes en intégrant, dans leur pratique et dans le produit professionnel construit, les connaissances théoriques et les outils méthodologiques mis à leur disposition au cours de la formation. Les étudiants devront nécessairement choisir des lieux de stages diversifiés, leur permettant d'être confrontés à des situations variées (différents types de publics, risques sanitaires ou risques industriels). la régulation (préparation suivi et exploitation) des stages est assurée au sein d'une unité d'enseignement.

## Intervenants

- ▶ La participation de professionnels, d'institutionnels, d'intervenants de IPSI (Organisme de formation, de conseil et d'assistance technique en hygiène et sécurité du travail) et de chercheurs assure à cette formation la complémentarité nécessaire des approches et des pratiques autour du projet commun d'accroissement et de diversification des compétences.,
- ▶ Le volume horaire des intervenants varie chaque année ainsi que leur choix précis en fonction des opportunités et des projets des étudiants.

## Poursuite dans le cursus en Sciences de l'Éducation

Le Diplôme d'Université "Démarches Éducatives en Sécurité Routière" ne donne pas accès, de plein droit, à la 3<sup>ème</sup> année de la Licence. Toutefois, les candidats titulaires de ce D.U. pourront solliciter une inscription en 3<sup>ème</sup> année de Licence Sciences Humaines et Sociales, Mention Sciences de l'Éducation, dans les conditions ci-après précisées.

Le Département des Sciences de l'Éducation transmettra un avis favorable à la Commission Pédagogique de l'Université (secteur Lettres et Sciences humaines), seule instance habilitée aux termes du décret du 23 août 1985 à autoriser cet accès, à condition que :

### A - Le candidat :

- soit titulaire d'un titre donnant accès aux études universitaires françaises (baccalauréat, ESEU, DAEU, Brevet technicien, Bac international, Bac franco-allemand, Bac européen),
- qu'il ait 5 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de la formation, du travail social ou de la santé,
- et qu'il ait obtenu ce D.U. avec mention Bien.

### OU QUE

### B - Le candidat :

- fasse état d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de la formation, du travail social et de la santé, s'il n'est pas titulaire d'un titre donnant accès aux études universitaires,
- et qu'il ait obtenu ce D.U. avec mention Bien.

**Contact** Pour tout renseignement sur ce programme pédagogique, contact possible avec nos intervenants professionnels spécialistes :  
Eric BASSO et Alain BILLET - Organisme IPSI, 129 chemin de Mimet - 13015 Marseille  
Tél. : 04 91 46 37 65 - mel. : ipsi@free.fr